

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

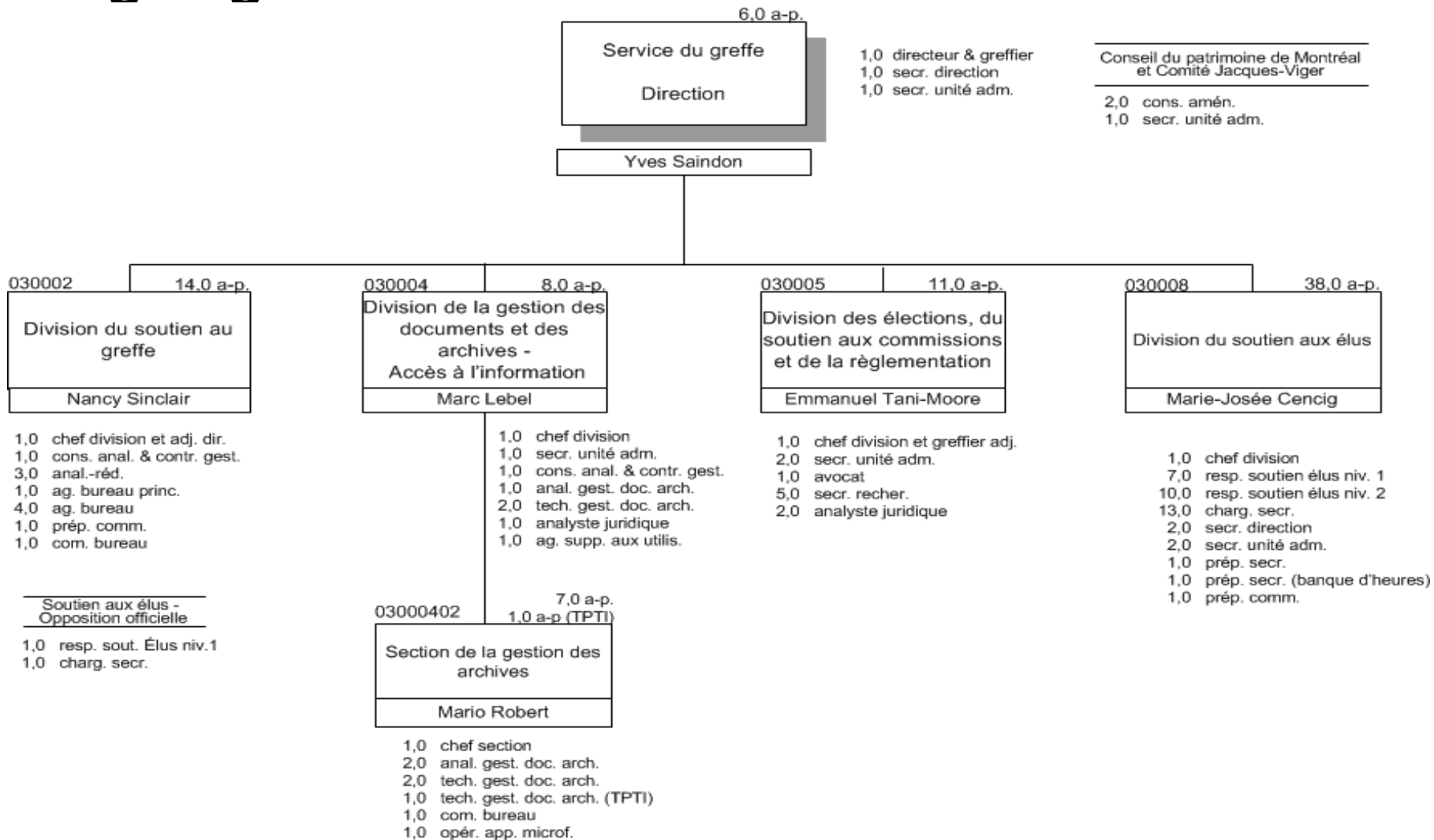
Budget 2020

Yves Saindon, directeur et greffier
Service du greffe
Date : 2 décembre 2019

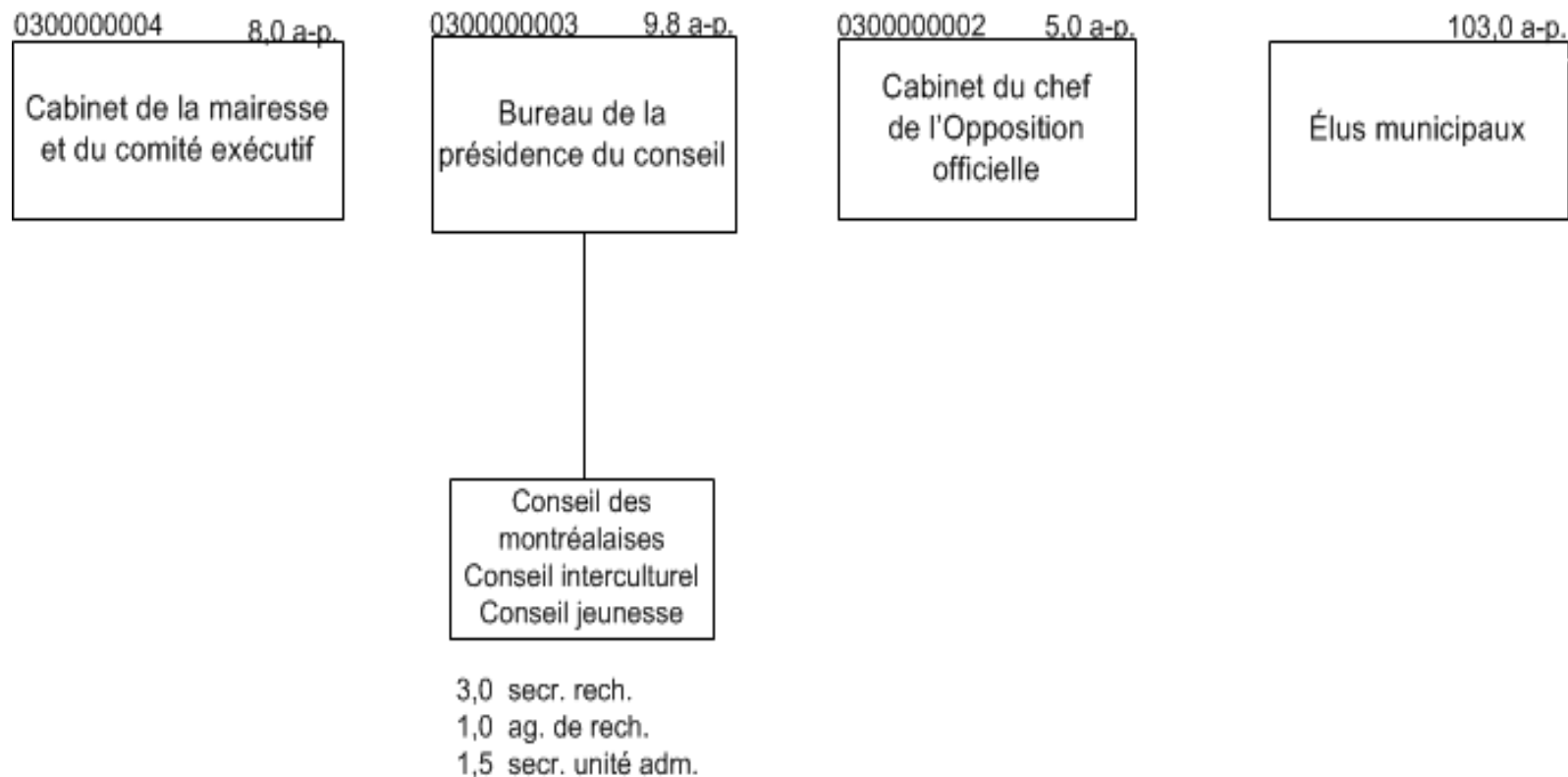
Mission

Le Service du greffe voit à la préparation, la tenue et le suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises ainsi qu'au Conseil Jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville, ainsi qu'au traitement et la signature des contrats. Il a également comme obligation de voir à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

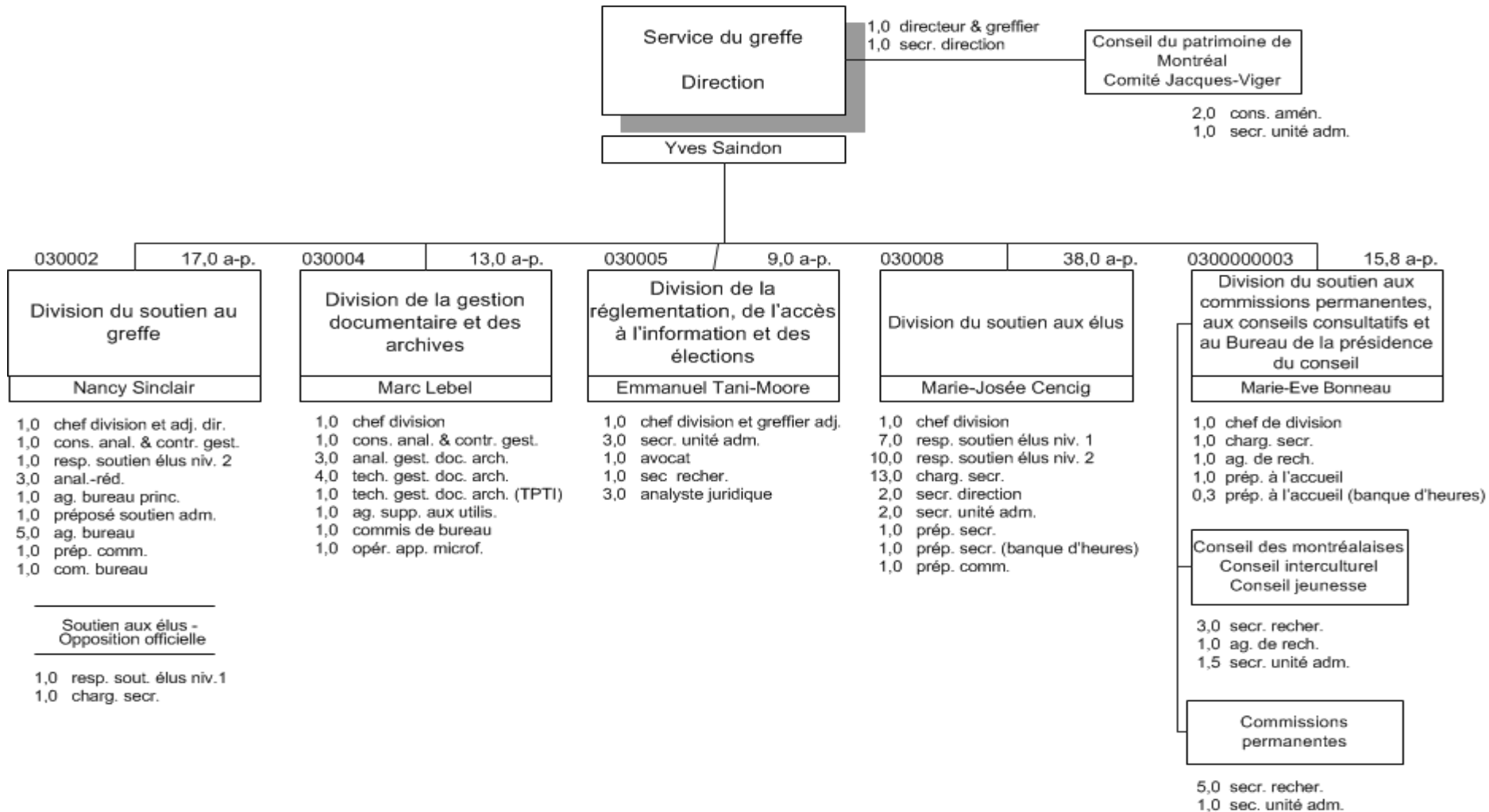
Organigramme 2019 (210,8 a-p.)



Organigramme 2019



Organigramme 2020 (213,8 a-p.)



Organigramme 2020

0300000004 8,0 a-p.

Cabinet de la mairesse
et du comité exécutif

0300000002 5,0 a-p.

Cabinet du chef
de l'Opposition
officielle

103,0 a-p.

Élus municipaux

Faits saillants 2019 et impact

Le Service du greffe améliore ses processus, ce qui permet :

- De réduire le délai moyen de traitement des demandes d'accès à l'information à 18 jours (19,25 jours en 2018). Au 31 octobre 2019, le délai moyen était de 17,9 jours.
- D'augmenter le taux des demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux à 90 % (80,24 % en 2018). Au 31 octobre 2019, le taux se situait à 90,4 %.
- D'établir à 30 et 45 jours le délai moyen de rédaction respective des comptes rendus de réunion et des procès-verbaux des séances des commissions du conseil et des conseils consultatifs. Au 31 octobre 2019, le délai moyen pour la production des procès-verbaux était de 24,5 jours et celui des comptes rendus était de 15,5 jours.

Le Service du greffe met en application les nouvelles règles quant à la transparence des organismes bénéficiant d'un soutien financier important de la part de la Ville ainsi que les nouvelles règles du droit d'initiative qui permettent maintenant que ce droit puisse s'exercer en ligne.

Le Service bonifie le nombre de documents historiques disponibles sur le Web et rend leur accès de façon plus conviviale.

Budget de fonctionnement 2020

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2019
- Indicateurs REMC
- Indicateurs du service
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2019
- Objectifs 2020
- Budget 2020
 - Revenus et dépenses par compétences
 - Revenus et dépenses par objets
 - Revenus et dépenses par objets – explications d'écart
 - Dépenses par catégories d'emplois
 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts 2020 vs 2019
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2019

Réduire le délai moyen de traitement des demandes d'accès à l'information à 18 jours

- Au 31 octobre 2019, le délai moyen était de 17,9 jours

Augmenter le taux des demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux à 90%

- Au 31 octobre 2019, le taux se situait à 90,4%

Établir à 30 et 45 jours le délai moyen de rédaction respective des comptes rendus de réunion et des procès-verbaux des séances des commissions du conseil et des conseils consultatifs

- Au 31 octobre 2019, le délai moyen pour la production des procès-verbaux était de 24,5 jours et celui des comptes rendus était de 15,5 jours

Mettre en application les nouvelles règles quant à la transparence des organismes bénéficiant d'un soutien financier important de la part de la Ville ainsi que les nouvelles règles du droit d'initiative permettant que ce droit puisse s'exercer en ligne

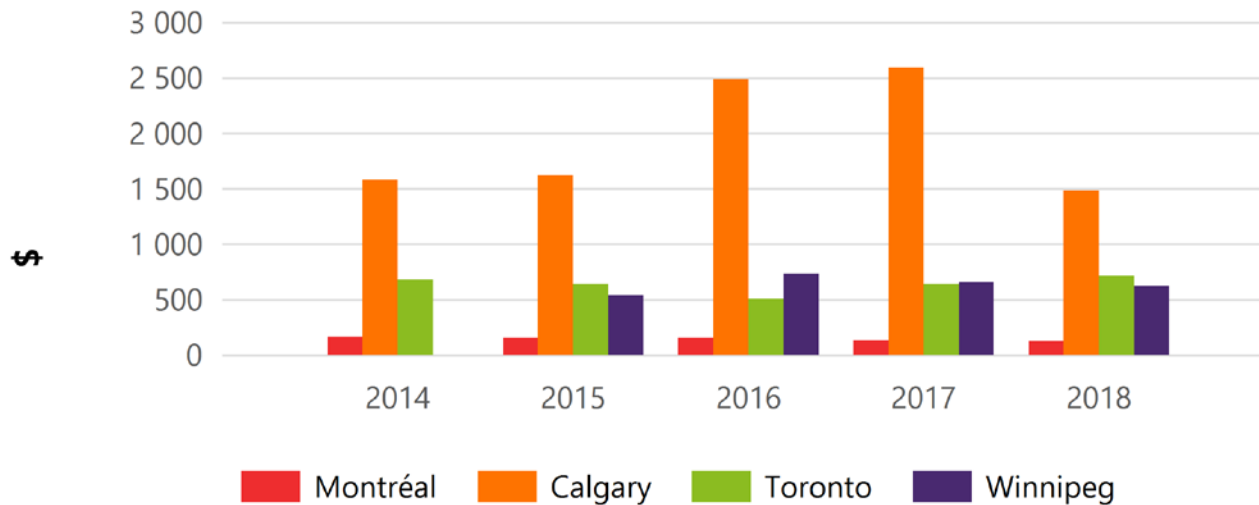
- Les nouvelles règles ont été mises en place

Bonifier le nombre de documents historiques disponibles sur le web et rendre leur accès plus convivial

- Au cours de l'année, plus de 350 000 documents, images et pages ont été rendus disponibles, ce qui s'ajoute aux 2,2 M de documents, images et pages déjà disponibles

Indicateurs REMC

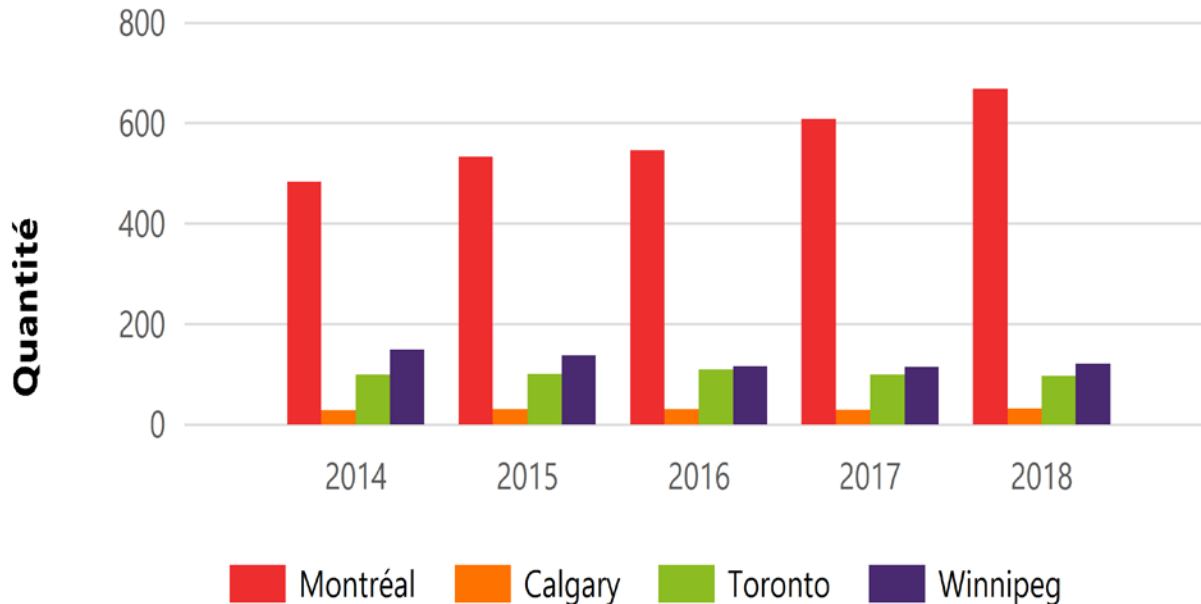
Coûts directs par demande du programme d'accès à l'information



Cet indicateur considère les coûts relatifs au traitement des demandes d'accès à l'information. Sont exclus les coûts des activités rattachées à la tenue des dossiers et à l'archivage, de même que les coûts des activités de soutien aux conseils et aux comités. L'indicateur porte sur le nombre de demandes traitées par le Service du greffe et par les secrétaires des 19 arrondissements.

Indicateurs REMC

Nombre de demandes d'accès à l'information pour 100 000 habitants

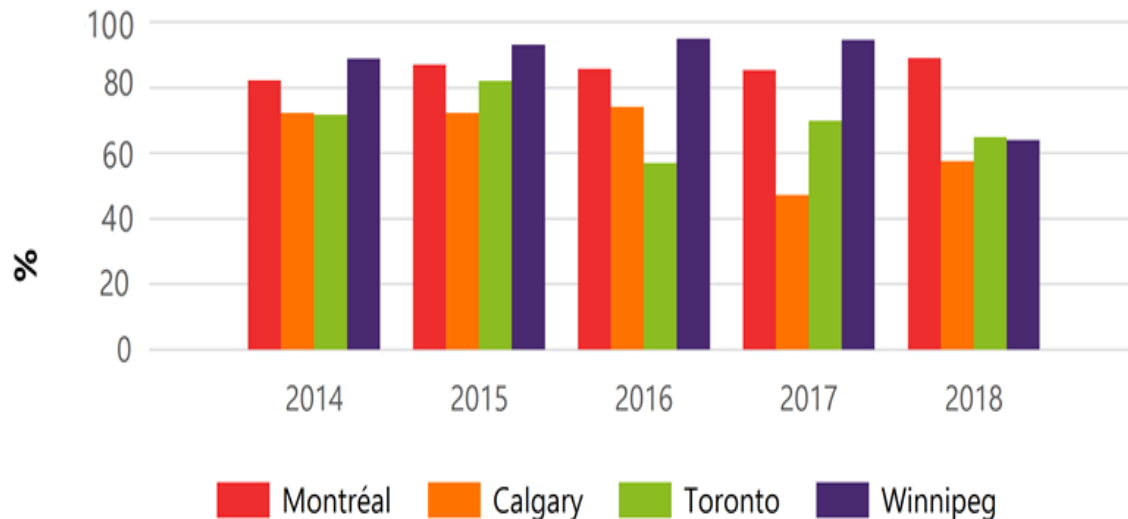


Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information reçues en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les demandes relevant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et des organisations paramunicipales sont exclues du dénombrement. En vertu de cette loi, une personne peut demander d'avoir accès à un document produit ou à un document personnel la concernant que détient la Ville de Montréal ou l'un de ses arrondissements.

Cette loi s'applique à tout renseignement personnel et document détenu par la Ville dans l'exercice de ses fonctions

Indicateurs REMC

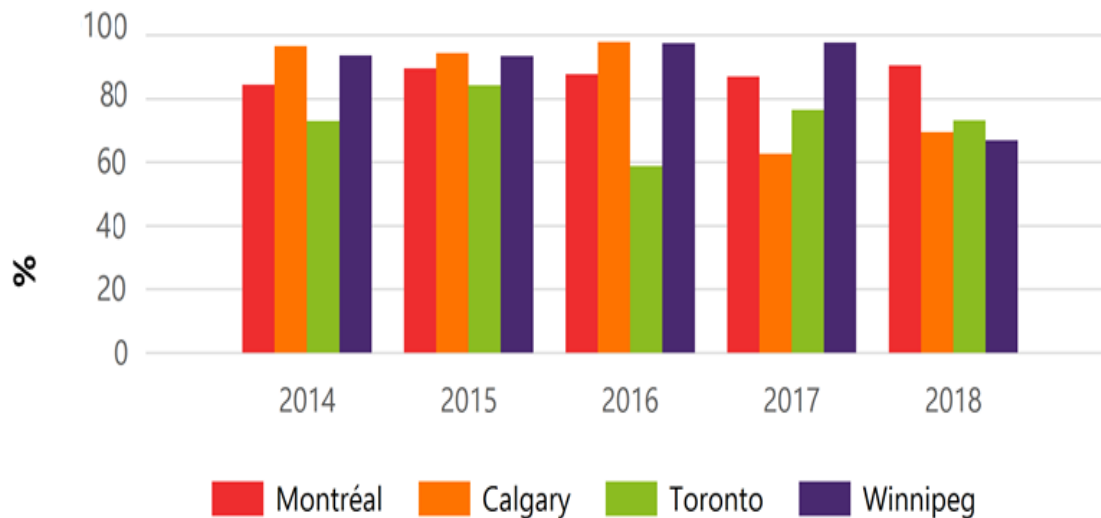
Pourcentage de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations, traitées dans les délais prescrits



Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations, traitées dans les délais prescrits. En principe, le greffier ou le secrétaire d'arrondissement dispose de 20 jours ouvrables au plus pour répondre à une demande. Toutefois, ce délai peut être prolongé de 10 jours, si cela s'avère nécessaire et à la condition d'en aviser le demandeur par écrit.

Indicateurs REMC

Pourcentage de demandes d'accès à l'information, incluant les prolongations et les avis à des tiers, traitées dans les délais prescrits

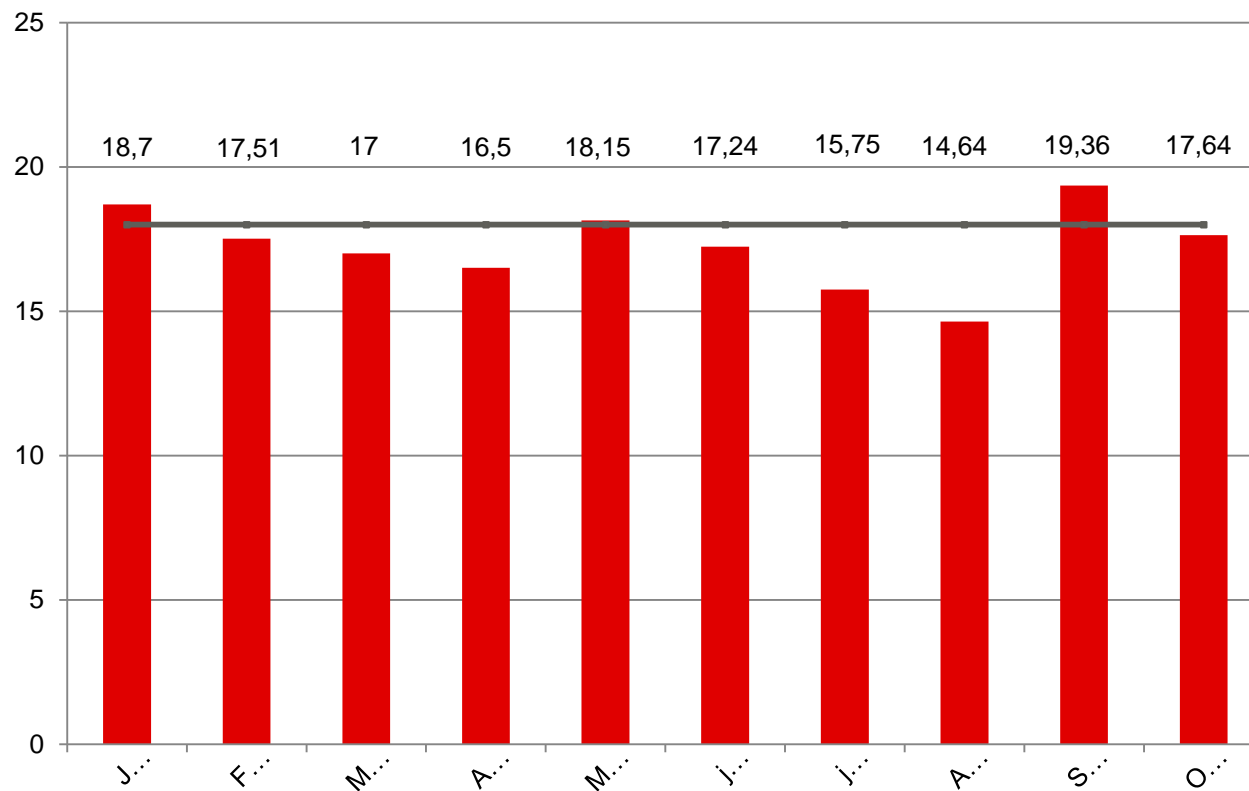


Cet indicateur recense le nombre de demandes d'accès à l'information incluant les prolongations, et les avis à des tiers, traitées dans les délais prescrits. En principe, le greffier ou le secrétaire d'arrondissement dispose de 20 jours ouvrables au plus pour répondre à une demande. Toutefois, ce délai peut être prolongé de 10 jours, si cela s'avère nécessaire et à la condition d'en aviser le demandeur par écrit. Par ailleurs, ce délai peut être prolongé si la demande vise un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical fourni par un tiers.

Le responsable de l'accès à l'information peut être amené à demander à ce tiers s'il consent ou non à communiquer un tel renseignement.

Indicateurs du service

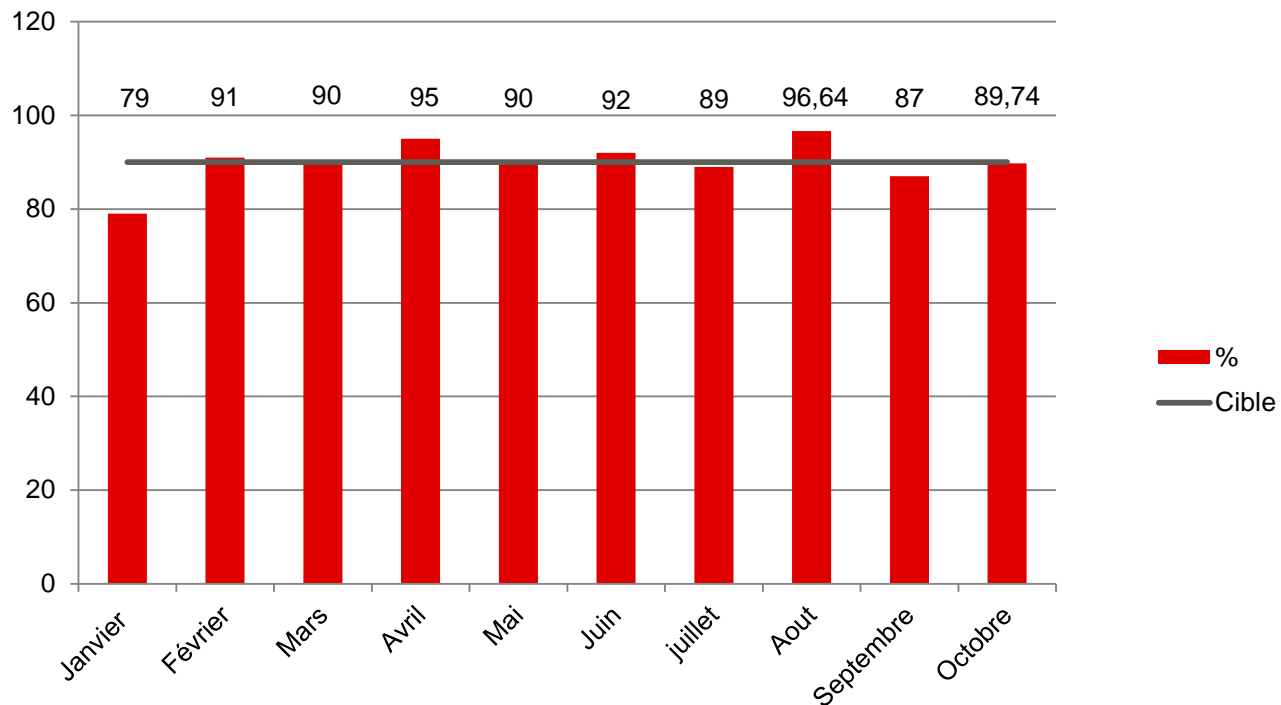
Délai moyen de traitement d'une demande d'accès à l'information



Délai moyen de traitement depuis le début de l'année 17,92

Indicateurs du service

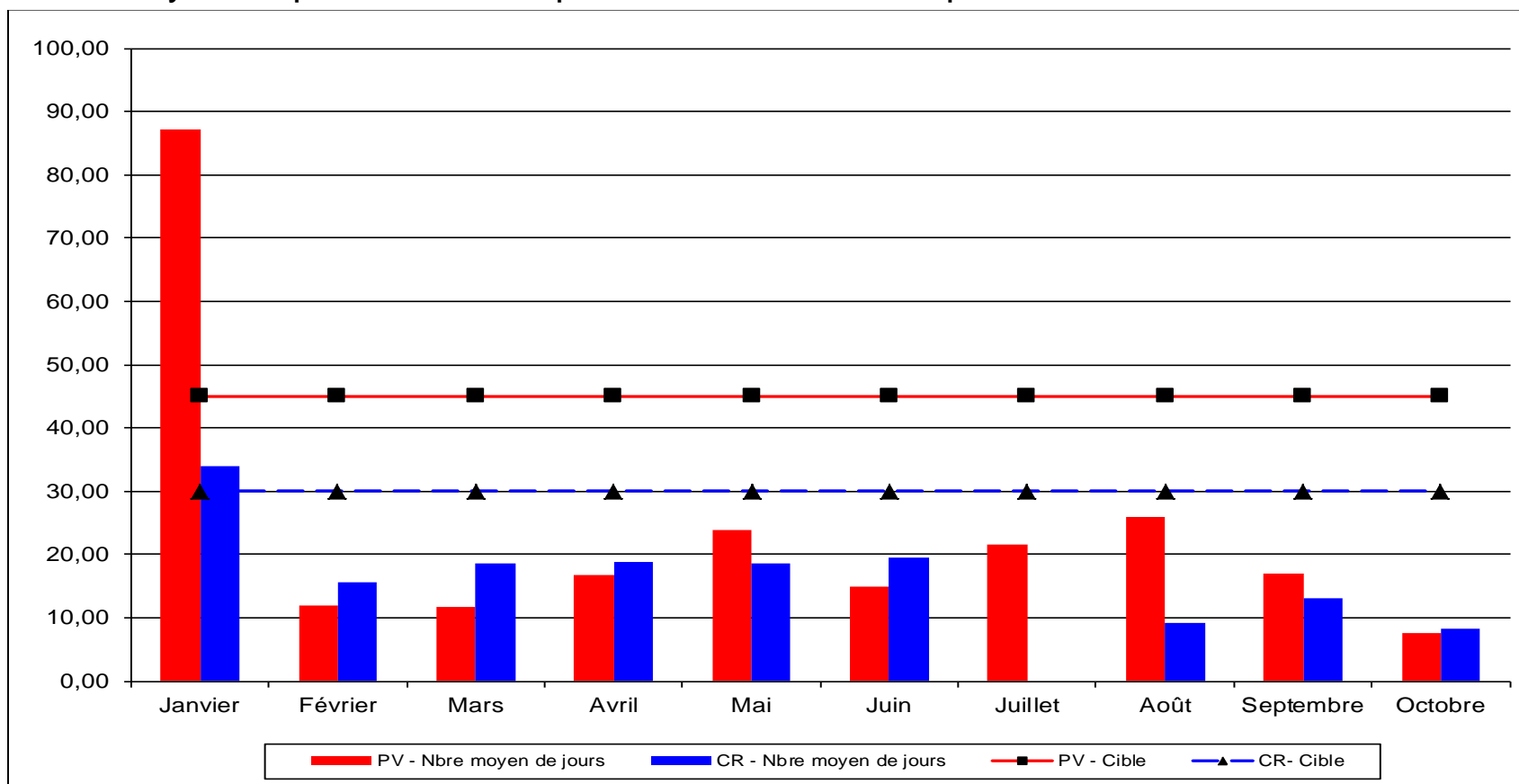
Taux de demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux



Taux moyen de traitement des demandes dans les délais légaux depuis le début de l'année : 90.44 %

Indicateurs du service

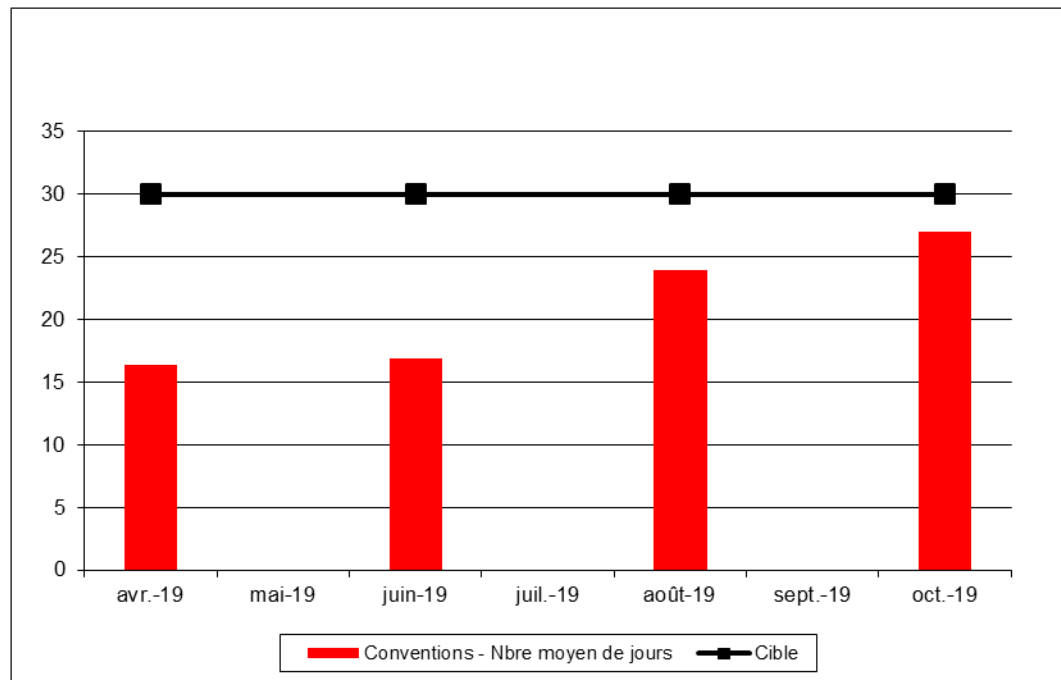
Délai moyen de production des procès-verbaux et comptes rendus



Moyenne PV :	23,86	jours
Moyenne CR :	15,53	jours

Indicateurs du service

Délai moyen de signature des contrats découlant d'une décision des instances décisionnelles



Délai moyen de signature des contrats : 21 jours

Indicateurs du service (suite)

- **Délai moyen de traitement d'une demande d'accès à l'information**
Nombre de jours pour le traitement de chaque demande / Nombre de demandes
- **Taux de demandes d'accès à l'information traitées dans les délais légaux**
Nombre de demandes traitées dans les délais légaux / Nombre total de demandes
- **Délai moyen de rédaction des procès-verbaux et comptes rendus**
Nombre de jours entre la date de la rencontre et la date de la transmission du document pour validation / Nombre de séances
- **Délai moyen de signature des contrats découlant d'une décision des instances décisionnelles**
Nombre de jours entre la date de la décision des instances et la date de signature / Nombre de contrats

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

En date du 30 septembre 2019, un seul incident sans perte de traitement a été signalé.

Les membres du comité local en santé et sécurité au travail du Service du greffe et de la Direction générale se sont réunis à 2 occasions au cours de 2019. L'inspection annuelle des lieux de travail a été réalisée au cours du mois de juin à la suite du déménagement du personnel de l'hôtel de ville. Quelques correctifs mineurs ont dû être apportés.

Par ailleurs, plusieurs membres du personnel ont été rencontrés par un ergonome. La majeure partie des mesures recommandées ont été mises en place.

Évolution budgétaire 2019 - Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2019	25,7		25,7
	-		-
Budget modifié 2019	25,7		25,7
Prévisions 2019	20,7		20,7
Surplus (déficit)	(5,0)		(5,0)
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Le Service du greffe n'a reçu aucune subvention cette année pour le traitement de fonds d'archives	(5,0)		(5,0)
	(5,0)		(5,0)

Évolution budgétaire 2019 - Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2019	28 420,3	180,0	28 600,3
Crédits additionnels pour la tenue de l'élection partielle pour le poste de maire de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal	750,0		750,0
Crédits additionnels pour la rémunération supplémentaire payable aux membres du conseil municipal afin de compenser l'imposition au niveau fédéral de l'allocation de dépenses	1 284,6		1 284,6
Crédits additionnels pour la rémunération supplémentaire payable aux conseillers d'arrondissements afin de compenser l'imposition au niveau fédéral de l'allocation de dépenses	504,4		504,4
Remboursement du salaire d'un employé en retour progressif	15,9	-	15,9
Budget modifié 2019	30 975,2	180,0	31 155,2
Prévisions 2019	30 800,9	129,3	30 930,2
Surplus (déficit)	174,3	50,7	225,0
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Économies nettes des autres familles de dépenses principalement dans les honoraires professionnels et les services techniques	174,3		174,3
Économies suite à la tenue de l'élection du bureau du taxi		50,7	50,7
	174,3	50,7	225,0

Objectifs 2020

- Mettre en place des éléments visant à favoriser une meilleure participation citoyenne, et ce, selon la réponse du comité exécutif à la suite du rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur les améliorations à apporter à la période de questions du public au conseil.
- Procéder à la refonte complète du site Internet du Bureau des élections en prévision de la prochaine élection générale de 2021. Ce nouveau site comprendra un important volet interactif à partir duquel les 15 000 travailleurs d'élection pourront, en plus de soumettre leur candidature, recevoir, en tout ou en partie, la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

Objectifs 2020 (suite)

- Améliorer la conciliation travail-famille des élu.e.s en fournissant aux élu.e.s un soutien au niveau du secrétariat et de l'accompagnement politique pendant la période d'un congé de maternité ou d'un congé parental d'un ou d'une élu.e par le biais d'une banque d'heures pour engager une ressource en appui au travail de l'élu.e concerné.e pendant une période donnée.
- Continuer à augmenter le nombre d'archives historiques de la Ville disponibles sur le Web afin de contribuer à faire connaître l'histoire de Montréal à la population et aux visiteurs.

Budget 2020 Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Conseil municipal	927,2	178,2	139,3	207,0	20,7	25,7	26,1
Conseil d'agglomération	117,8	-	-	-	-	-	-
Total	1 045,0	178,2	139,3	207,0	20,7	25,7	26,1

	Dépenses						
	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Conseil municipal	26 189,5	27 407,5	40 299,9	28 359,1	30 800,9	28 420,3	31 896,6
Conseil d'agglomération	128,9	-	140,5	-	129,3	180,0	-
Total	26 318,4	27 407,5	40 440,4	28 359,1	30 930,2	28 600,3	31 896,6

Budget 2020 Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Autres services rendus	185,1	178,2	139,3	207,0	20,7	20,7	21,1
Autres revenus	859,9	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	5,0	5,0
Total	1 045,0	178,2	139,3	207,0	20,7	25,7	26,1

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Prévision comparative 2019	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur	24 618,2	25 436,6	30 294,4	25 752,1	28 066,5	26 059,2	28 123,4
Transport et communication	581,4	504,5	2 342,6	431,0	655,8	513,0	446,1
Services professionnels	147,3	238,7	415,7	249,2	393,1	548,1	2 031,0
Services techniques et autres	670,8	831,2	5 173,9	896,7	997,1	773,7	701,0
Location, entretien et réparation	(93,4)	(64,7)	1 589,9	491,8	405,1	322,4	309,9
Biens non durables	87,4	100,9	310,3	111,7	261,3	243,6	214,1
Biens durables	46,8	41,8	63,7	37,6	37,1	31,1	31,1
Contributions à des organismes	190,7	249,4	177,5	320,4	45,0	40,0	40,0
Autres objets	69,2	69,2	72,4	68,5	69,2	69,2	-
Total	26 318,4	27 407,6	40 440,4	28 359,0	30 930,2	28 600,3	31 896,6

Budget 2020 Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- **Rémunération et cotisations de l'employeur** : ↑ 2,1 M\$
 - ↑ 0,2 M\$ indexation et ajustements liés à la rémunération
 - ↑ 0,6 M\$ liée aux travaux préparatoires à l'élection générale de 2021
 - ↑ 1,2 M\$ rémunération supplémentaire payable pour compenser l'imposition au niveau fédéral des allocations de dépenses des élu.e.s
- **Autres dépenses** : ↑ 1,2 M\$
 - ↑ 1,4 M\$ honoraires professionnels pour les travaux préparatoires à l'élection générale de 2021
 - ↓ 0,2 M\$ réaménagements internes, transferts et participation à l'équilibre budgétaire

Budget 2020 - Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Élus	14 086,1	14 474,3	14 738,1	14 717,7	14 694,8	15 932,6
Personnel Politique	2 247,1	2 282,2	2 356,8	2 498,4	2 531,4	2 605,8
Cadres de gestion	1 110,5	1 032,7	1 157,3	1 227,2	1 260,2	1 032,7
Cadres conseil	3 423,2	3 653,1	3 559,0	3 554,0	3 505,9	3 562,4
Sous-total — Cadres	4 533,7	4 685,8	4 716,3	4 781,2	4 766,1	4 595,1
Cols blancs	2 539,8	2 472,2	7 047,9	2 077,1	2 190,8	2 821,2
Professionnels	1 863,0	1 923,8	1 871,6	2 035,0	2 131,1	2 422,0
Gestion des postes vacants	-	-	(255,0)	(255,0)	(255,0)	(253,3)
Total	25 269,7	25 838,3	30 475,7	25 854,4	26 059,2	28 123,4

Budget 2020 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	(Années-personnes)					
	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget 2020
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Élus	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0
Personnel Politique	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0
Cadres de gestion	7,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,0
Cadres conseil	31,0	34,0	34,0	34,0	34,0	35,0
Sous-total — Cadres	38,0	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
Cols blancs	36,5	35,5	35,5	35,5	35,8	37,8
Professionnels	16,0	16,0	16,0	18,0	18,0	19,0
Total	206,5	207,5	207,5	209,5	209,8	212,8

Principaux écarts 2020 vs 2019 - Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2019	25,7		25,7
Indexation des revenus (archives) reliés à la tarification	0,4		0,4
Variation totale	0,4		0,4
Budget 2020	26,1		26,1

Principaux écarts 2020 vs 2019 - Dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2019	209,8	28 420,3	180,0	28 600,3
Transfert de deux ressources provenant du Service l'approvisionnement pour du soutien administratif	2,0	151,5		151,5
Création d'un poste de responsable soutien aux élus pour la conciliation travail-famille des élus	1,0	90,0		90,0
Indexation, ajustements salariaux		161,0		161,0
Budget non récurrent pour les travaux préparatoires à l'élection générale 2021		2 000,0		2 000,0
Rémunération supplémentaire payable aux membres du conseil municipal pour compenser l'imposition au niveau fédéral des allocations de dépenses		896,7		896,7
Rémunération supplémentaire payable aux conseillers d'arrondissement pour compenser l'imposition au niveau fédéral des allocations de dépenses		342,8		342,8
Retrait des crédits pour la tenue de l'élection du Bureau du taxi			(180,0)	(180,0)
Modifications à la structure organisationnelle, réaménagements internes, transferts et participation à l'équilibre budgétaire		(165,7)		(165,7)
Variation totale	3,0	3 476,3	(180,0)	3 296,3
Budget 2020	212,8	31 896,6	-	31 896,6

Période de questions ?

Service du greffe

Édifice Lucien-Saulnier

155, rue Notre-Dame Est, rdc

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Nancy Sinclair

Chef de division – Soutien au greffe

Service du greffe

nancy.sinclair@montreal.ca

Tél. : 514 872-2636